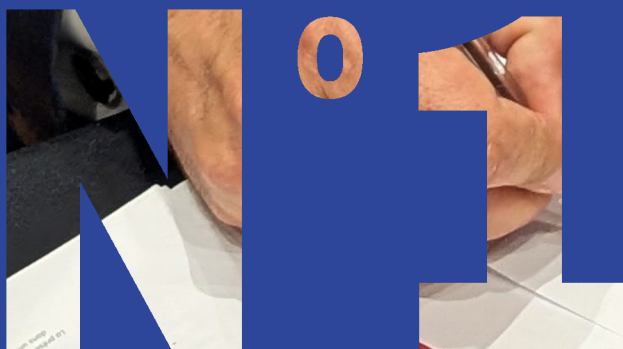




*Bagnols
en Forêt*



LES PREMIERS MOIS EN ACTION

Le mot du Maire
100 jours d'action
Budget maîtrisé
Centre aéré

Le magazine édition juillet 2026



Commune de BAGNOLS-EN-FORÊT
CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

SOMMAIRE

EDITO
PAGE 3



VIE QUOTIDIENNE
PAGE 10



CONSEIL MUNICIPAL
PAGE 4



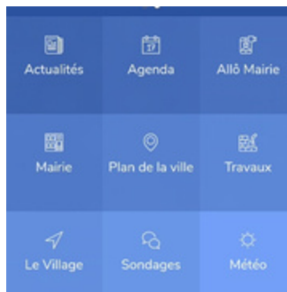
CENTRE AÉRÉ
PAGE 12



100 JOURS D'ACTION
PAGE 5



LE SAVIEZ VOUS ?
PAGE 13



RCSC - CCFF
PAGE 7



EXPRESSION
PAGE 14



BUDGET MAÎTRISÉ
PAGE 8



ETAT CIVIL
PAGE 15



VOTRE MAGAZINE

Deux numéros par an.
Disponible en janvier et juillet.

Où le trouver ?

A l'accueil de la Mairie, l'Office de tourisme, Maison de santé
Et en version numérique sur notre site internet.

Directeur de la publication :

Jérôme SAILLET

Mise en page et rédaction :

Service Communication

Photos :

Service Communication

Impression :

Groupe Néa, tirage 2 200 exemplaires

Mairie de Bagnols - 04 94 40 31 50

SUIVEZ L'ACTU DE VOTRE VILLAGE

 bagnolsenforet.fr

 facebook.com/bagnolsenforet

 instagram.com/villedébagnolsenforet

 linkedin.com/company/mairie-de-bagnols-en-foret



SCANNEZ CE QR CODE
RESTEZ INFORMÉ



« Chères Bagnolaises, chers Bagnolais,

Au nom de l'ensemble du Conseil municipal, je tiens à vous remercier sincèrement pour ce soutien et pour la responsabilité que vous nous avez confiée.

Cette nouvelle équipe est née de l'alliance entre les différentes listes qui siégeaient jusqu'alors dans l'opposition.

Au-delà de nos sensibilités respectives, nous avons fait le choix de nous rassembler autour d'une ambition commune : servir Bagnols-en-Forêt avec sérieux, honnêteté, transparence et bon sens. »

Ensemble, écrivons UNE NOUVELLE PAGE

Le 15 mars dernier, vous étiez près de 70% à accorder votre confiance à la nouvelle équipe municipale issue de la liste « ALLIANCE ET BON SENS ».

Depuis maintenant quatre mois, nous sommes pleinement engagés dans la gestion de notre collectivité.

Cette période a été consacrée au bilan du fonctionnement de notre commune, à la prise en main des dossiers, à la réalisation de l'audit financier des comptes par un cabinet d'expertise, à la rencontre avec les agents municipaux, les associations, les commerçants, les instances départementales et régionales, ainsi que vous administrés et les nombreux autres acteurs qui font vivre notre territoire au quotidien. Nous avons également travaillé assidument à la modification des plans du centre aéré pour en optimiser la polyvalence.

En parallèle, et pour améliorer notre cadre de vie, nous avons lancé les premiers projets concrets de notre mandat comme **l'embellissement et le fleurissement du village, la création du comité des fêtes, la restructuration de la réserve communale de sécurité civile intégrant le comité feu de forêt.**

Nous avons entrepris des travaux de rénovation des bureaux de la mairie. Dans la salle de réception et des mariages, un imprévu majeur faisant suite au constat de la faiblesse du plancher, nous a mis dans l'obligation d'effectuer une mise en sécurité avec des travaux importants dont la réalisation a été confiée aux services techniques. Par voie de conséquence, la salle des mariages a dû être délocalisée au foyer municipal.

Notre orientation est claire : administrer la commune avec bon sens, pragmatisme et transparence, dans l'intérêt des Bagnolaises et des Bagnolais.

Chaque décision doit répondre à une question simple : est-elle utile à notre village et à ses habitants ?

Nous avons à cœur de préserver ce qui fait l'identité et le charme de Bagnols-en-Forêt, tout en préparant l'avenir avec méthode et détermination. **Amélioration du cadre de vie, qualité des services publics, soutien aux associations, maîtrise des finances communales et dialogue avec les habitants guident nos actions au quotidien.**

Ce premier bulletin municipal marque le début d'une nouvelle ère. Il a vocation à vous informer sur les projets en cours, les décisions prises et la vie de notre village. Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous sommes à votre écoute et pleinement mobilisés pour faire avancer Bagnols-en-Forêt dans un esprit de proximité, de confiance et de rassemblement pour que le lien soit retissé.

Parce que Bagnols n'est pas simplement un projet, c'est une part de nous !

Jérôme Saillet
Votre Maire

CONSEIL MUNICIPAL

Réuni le 20 mars 2025 au Poste Municipal le nouveau Conseil Municipal composé de 23 élus a élu Jérôme SAILLET Maire et Régis REBOUL 1^{er} Adjoint. Les élus ont également élu les 22 autres membres du Conseil Municipal.

LES ÉLUS MAJORITAIRES

- 23 Élus au service des Bagnolais
- 20 Élus majoritaires
- 5 Adjoints
- 5 Conseillers Délégués
- 9 Conseillers Municipaux
- 3 Conseillers Minoritaires

JÉRÔME SAILLET

Maire

5^e Vice président
de la CCPF

RÉGIS REBOUL

1^{er} Adjoint

Ressources
Humaines, travaux
et sécurité

SYLVIE LOPEZ

2^e Adjointe

Culture,
associations et
festivités

DENIS COUTIN

3^e Adjoint

Finances et affaires
sociales

Conseiller
communautaire

ISABELLE LETAILLER

4^e Adjointe

Patrimoine,
jeunesse,
séniors et
embellissement

Conseillère
communautaire

JEAN-PIERRE CHOISELAT

5^e Adjoint

Urbanisme,
foncier,
environnement

Correspondant
défense

VINCENT BRUN

**Conseiller
délégué**

Ressources
Humaines,
sécurité et travaux

NICOLAS BIHEL

**Conseiller
délégué**

Patrimoine,
jeunesse et
travaux

MARIE-CHRISTINE AVINENS ROSE-MAY BILLONDEAU

**Conseillère
déléguée**

Finances et
affaires sociales

**Conseillère
déléguée**

Urbanisme, foncier,
environnement

FATIMA ROUET

**Conseillère
déléguée**

Associations,
festivités et
commerces

OLIVIER CLEUZIQU

**Conseiller
Municipal**

Vice-président
au SMGSE
(Syndicat Mixte du
Grand Site de
l'Esterel)

VÉRONIQUE GUIOT

**Conseillère
Municipale**

JACQUES BERTRAND

**Conseiller
Municipal**

PHILIPPE NATALINI

**Conseiller
Municipal**

CHRITIANE OLLIER

**Conseillère
Municipale**

HERVÉ FEVRE

**Conseiller
Municipal**

CÉCILIA MAYNARD

**Conseillère
Municipale**

VÉRONIQUE TAPIE

**Conseillère
Municipale**

MARINA CHARLOT

**Conseillère
Municipale**

Voirie, bâtiments, espaces publics... Tour d'horizon des aménagements réalisés.

CLIMATISATION DU GROUPE SCOLAIRE

La climatisation de l'école constitue un **dossier prioritaire** pour la municipalité.

Le projet est actuellement à l'étude pour permettre une **mise en œuvre progressive et maîtrisée du projet**, dans le respect des contraintes budgétaires.



UNE SOLUTION DURABLE POUR LES EAUX PLUVIALES DE LA RD4

Des travaux provisoires ont été engagés **début avril afin de traiter une problématique urgente d'écoulement des eaux de source sur la RD4**.

Cette intervention a permis de sécuriser la situation dans l'attente d'une solution pérenne.

Afin de répondre durablement à cet enjeu, **le projet de réaménagement du réseau pluvial a été inscrit au budget communal 2026**.

Les travaux seront engagés dans les meilleurs délais.



DES LOCAUX MUNICIPAUX REPENSÉS ET UNE SALLE RESTAURÉE

En début de mandat, nous avons souhaité **restructurer les bureaux et réorganiser les services**.

Le bureau du Maire, après un léger rafraîchissement, a été réaffecté au service de la comptabilité ainsi qu'à l'assistante de direction.

Toujours avec le concours des services techniques pour une **rationalisation des coûts, nous avons également souhaité rénover la salle commune** de réception, de réunion et de mariage et avons entrepris les travaux nécessaires.

Durant ces travaux un **constat de la déformation du plancher**, nous a poussé à demander une expertise qui a révélé une **pression importante sur les poutres de soutien**.

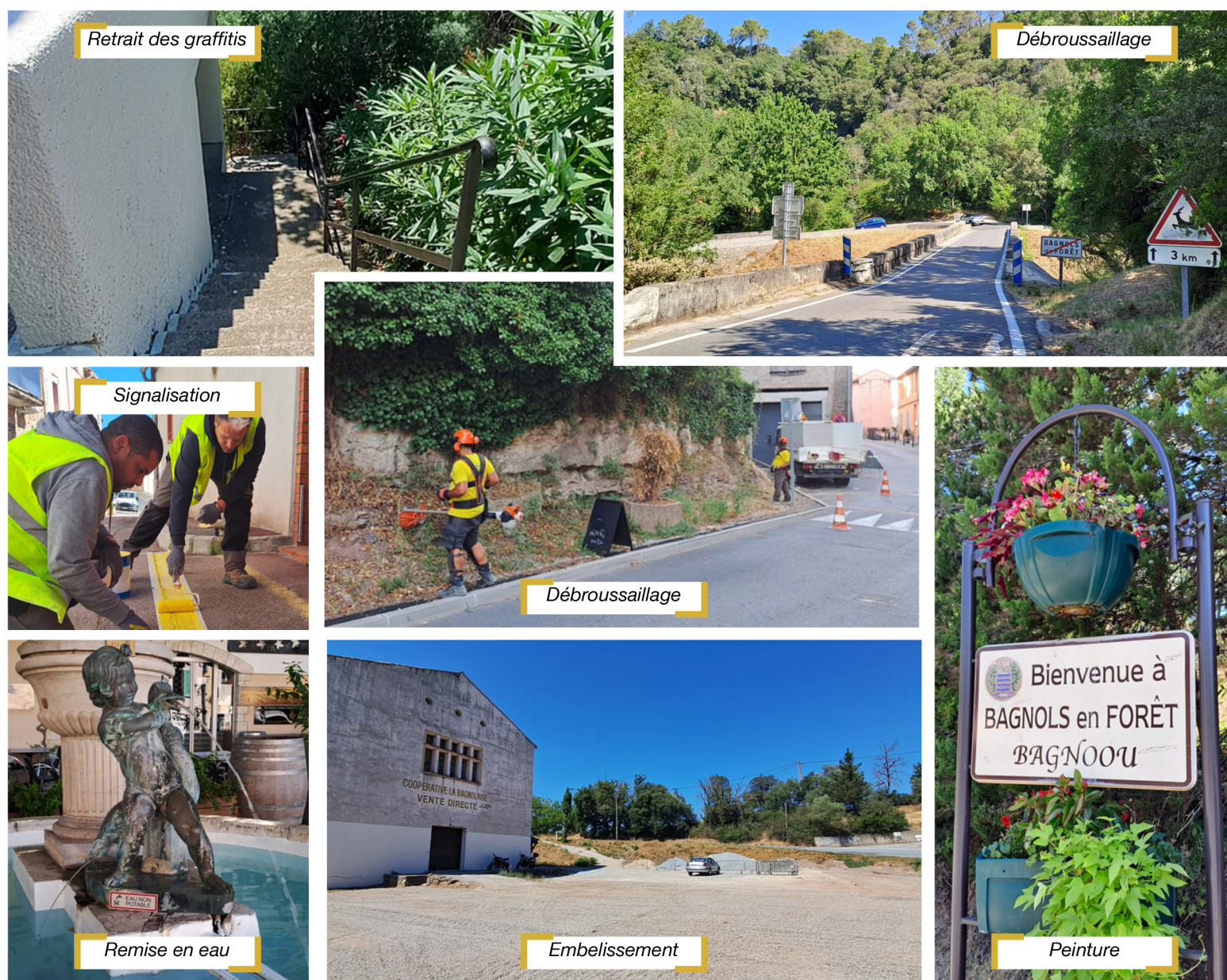
Il a donc été nécessaire de **retirer** deux couches de carrelage ainsi que la chape pour **plus de 3,5 tonnes**.

La mise en place d'une chape allégée et d'un parquet a permis de rénover l'ensemble du plancher.

Pour meubler la salle et toujours dans un souci de rationalisation des coûts, Monsieur le Maire a investi sur ses fonds personnels pour acquérir un mobilier adapté et valorisant.

L'équipe municipale remercie les services techniques pour ce chantier réalisé en régie et l'investissement de ses agents.





RENCONTRES AVEC LES PROFESSIONNELS ET OFFICIELS

Dans le cadre de sa politique de proximité, des rencontres entre la municipalité et les professionnels du territoire ont eu lieu, notamment les commerces de bouche ainsi que les professionnels de la maison de santé. Mais aussi avec des acteurs institutionnels et locaux tels que le **Département du Var**, la sénatrice **Madame DUMONT** et le Général **GROHIN** (directeur du SDIS).



Vigilance ENGAGEMENT

La renaissance de la RCSC / CCFF.

Avec une superficie de **42,9 km²** dont **plus de 40 % d'espaces boisés**, notre commune est un territoire magnifique mais particulièrement **exposé aux risques**. Face à ce défi, la Réserve Communale de Sécurité Civile / Comité Communal Feux de Forêt (RCSC/CCFF), placée sous l'autorité de Monsieur le Maire, opère sur le terrain avec dévouement. Elle joue un rôle essentiel dans la prévention des sinistres.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Cette réserve est uniquement composée de bénévoles (5 en 2025 contre 26 en 2026), des citoyens bagnolais (hommes et femmes de tous âges et de tous horizons) qui donnent de leur temps pour protéger notre environnement et notre population.



DES MISSIONS CRUCIALES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

La RCSC apporte son concours au quotidien à travers des actions concrètes :

- **Surveillance et alerte** : un maillage du terrain pour détecter le moindre départ de feu.
- **Prévention et logistique** : vérification des pistes DFCI (Défense des Forêts Contre l'Incendie) et contrôle des citernes de réserve d'eau de notre secteur.
- **Information et sensibilisation** : accueil et dialogue avec le public et les promeneurs.
- **Gestion de crise** : à la demande du Maire et sous couvert des autorités préfectorales, la réserve peut intervenir sur tout autre type de sinistre ou catastrophe majeure frappant la commune.



UN DISPOSITIF ESTIVAL RENFORCÉ

Pendant la saison estivale, particulièrement propice aux risques, la RCSC/CCFF déploie de grands moyens et arme deux secteurs d'activité clés pour couvrir l'ensemble du territoire.



- **La Vigie du Queyron** : Une tour de guet stratégique permettant d'assurer une surveillance visuelle permanente et lointaine de la commune.
- **La patrouille mobile** : Un véhicule 4x4 qui sillonne le terrain pour assurer les premières investigations, la première intervention sur un feu naissant, ainsi que le guidage des moyens de secours départementaux (Sapeurs-Pompiers).



UN NOUVEL ÉLAN

Pour garantir une coordination parfaite, la RCSC dispose de **postes de radio branchés sur les fréquences départementales réservées**. Cela lui permet de communiquer en temps réel avec les autorités (Var Orange), le SDIS, la Police Municipale et la Gendarmerie.

Pour mener à bien ses interventions en toute sécurité, l'équipe s'appuie sur son **véhicule d'intervention 4x4 porteur d'eau (700 litres) spécifiquement préparé par l'équipementier reconnu Technamm**.

UNE NOUVELLE AMICALE

L'Amicale de la RCSC/CCFF de Bagnols-en-Forêt (association loi 1901) vient officiellement de voir le jour !

SON OBJECTIF ?

Resserrer les liens entre nos bénévoles, organiser la vie associative du comité et développer des moments de convivialité et d'échanges avec les Bagnolais tout au long de l'année.

REJOIGNEZ-NOUS !

Vous aimez notre commune, vous souhaitez participer activement à la protection de nos massifs ou simplement soutenir la vie de notre association ?

LA RCSC ET SON AMICALE RECRUTENT !



Vincent Brun
Conseiller Municipal déléguée
Vice Président de la RCSC-CCFF

☎ 06.45.37.97.05

✉ rcsc.bagnolsenforet@gmail.com

BUDGET 2026 : D'OÙ VIENT L'ARGENT, OÙ VA-T-IL ?

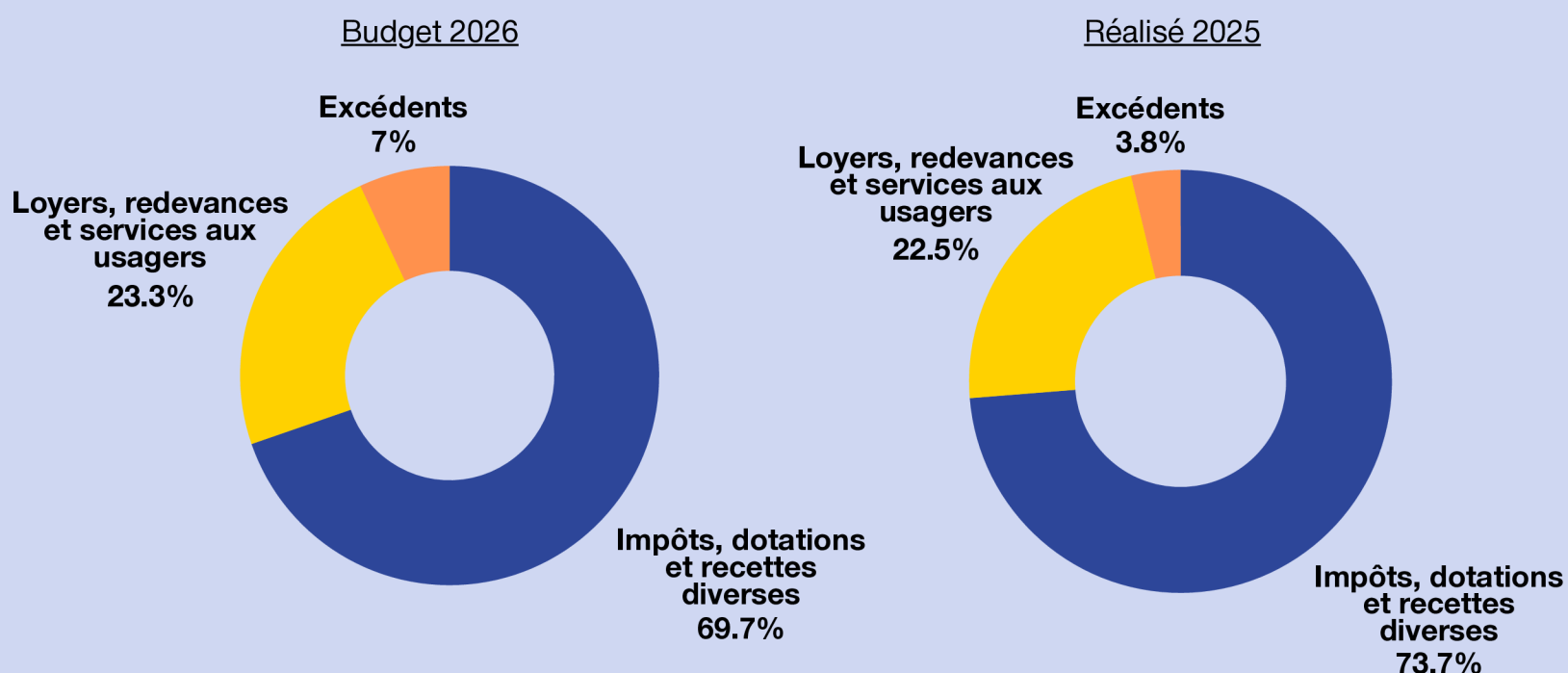
En 2026, la commune prévoit un budget principal de **8,81 millions d'euros**.

LE FONCTIONNEMENT

Faire vivre la commune au quotidien

Les chiffres utilisés pour réaliser ces graphiques sont arrondis au centième.

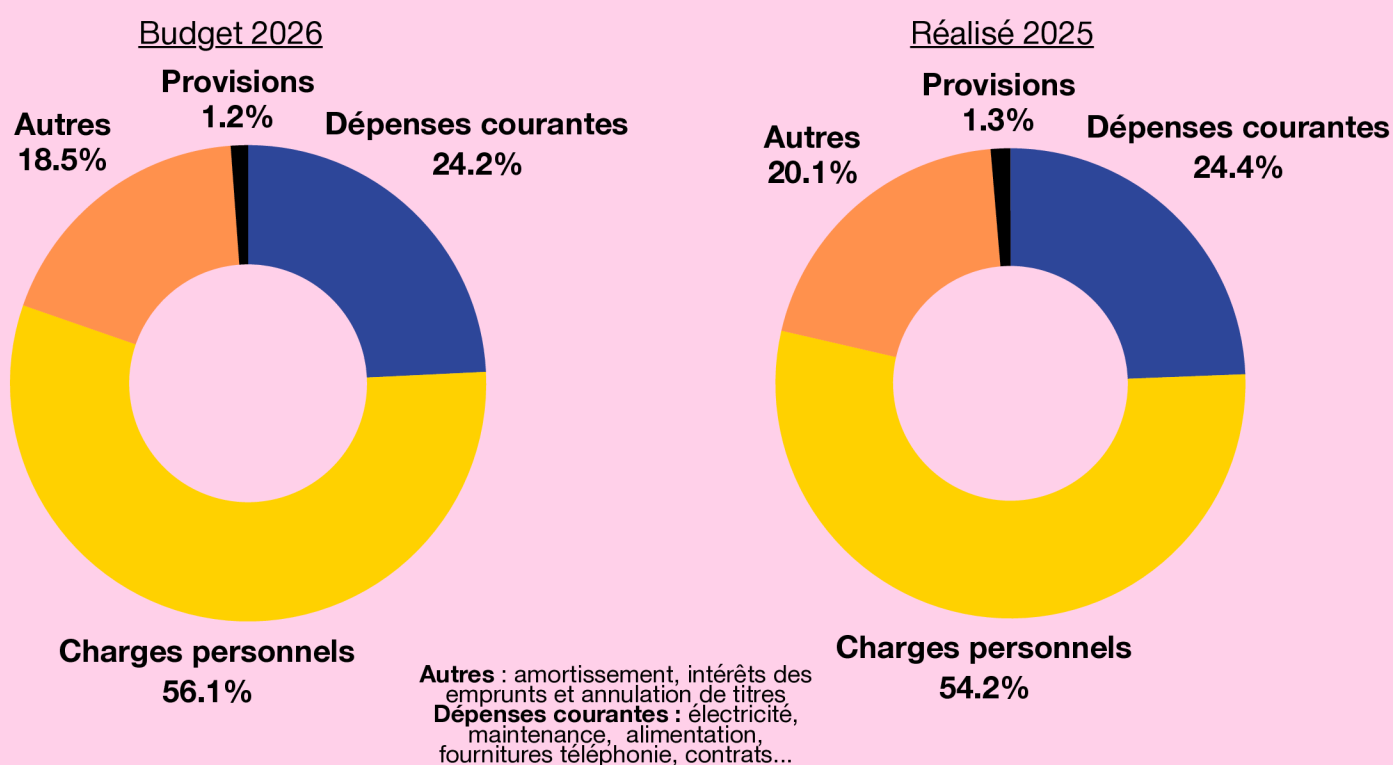
Les recettes de la commune représenteront **4,64M€ en 2026 contre 4,67M€ en 2025**.



Le budget communal permet de **faire fonctionner** les services municipaux au quotidien tout en **préparant les projets de demain**.

Cette double page présente une version simplifiée du budget 2026 : les principales sources de recettes et la manière dont elles sont mobilisées au service des Bagnolais.es et de notre territoire.

Les dépenses de la commune représenteront **4,64M€ en 2026 contre 4,10M€ en 2025**.



Les dépenses de fonctionnement augmentent de +13,4 %.

Cette progression s'explique principalement par **l'augmentation des charges de personnel, conséquence de l'évolution des cotisations patronales (hausse du taux CNRACL), de la participation à la protection sociale complémentaire des agents ainsi que des évolutions de carrière**.

Les autres postes de dépenses demeurent globalement stables.

Du côté des recettes, le budget reste fortement dépendant de la fiscalité locale et des dotations de l'État.

INVESTISSEMENT : DANS QUEL PROJET ?

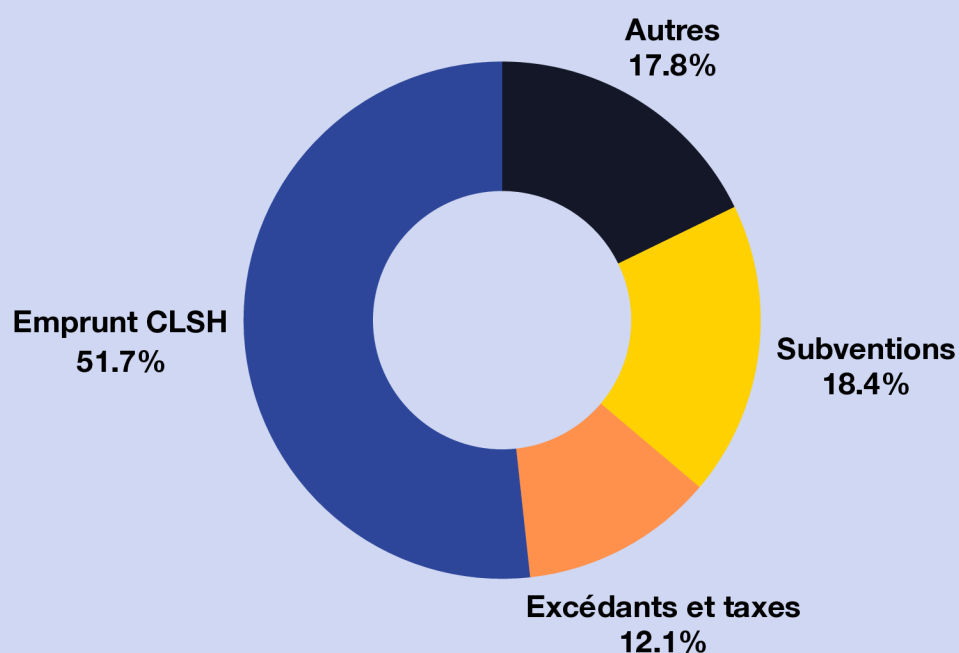
En 2026, la commune prévoit un budget d'investissement de **4,25 millions d'euros**.

L'INVESTISSEMENT

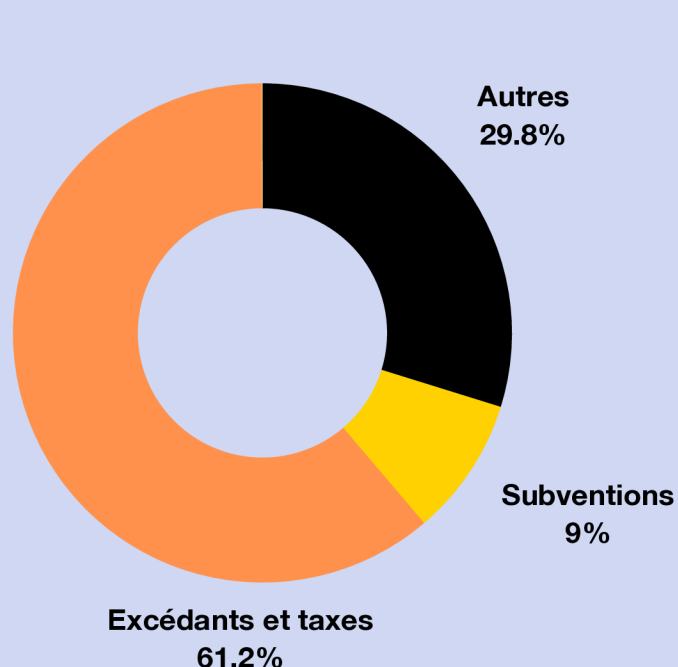
Planifier pour prévoir demain

Pour réaliser ses grands projets, la commune s'appuie sur des recettes d'investissement provenant notamment des subventions, de l'épargne et des emprunts.

Budget 2026



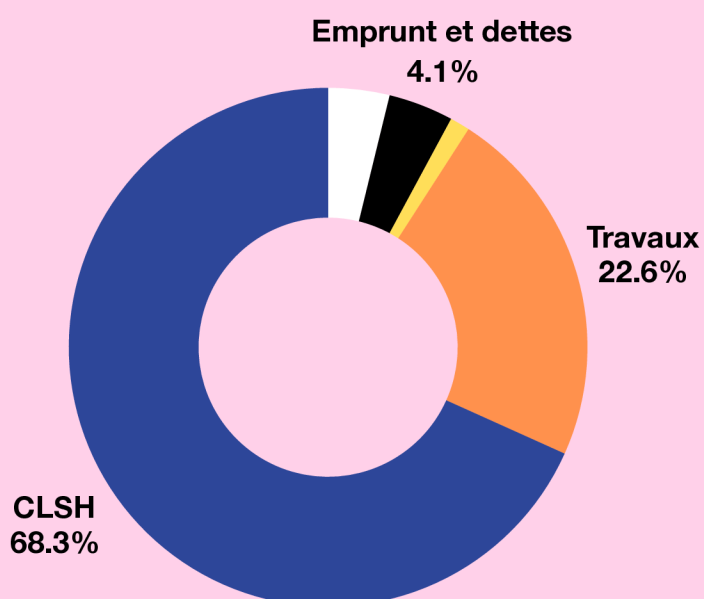
Réalisé 2025



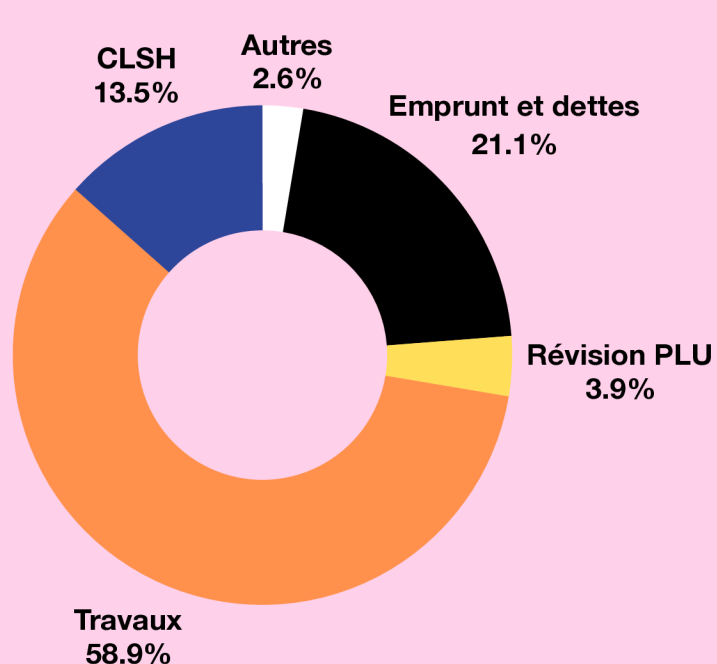
Avec une analyse prospective des budgets, vous pourrez constater que la **décision de construction d'un CLSH de cette ampleur impacte largement nos finances 2026 et à venir**, tant au niveau de l'investissement que du fonctionnement. Nous puisons dans notre épargne pour limiter notre endettement mais l'inflation galopante et nos charges importantes notamment en personnel, concourent à augmenter notre déficit. **Nous devons à l'avenir actionner les leviers dont nous disposons pour atténuer cet impact**, tout en maintenant nos capacités à assurer le fonctionnement et un minimum d'investissements pour notre commune.

Les dépenses d'investissement correspondent à tout ce que la commune réalise pour améliorer durablement le cadre de vie des Bagnolais.es.

Budget 2026



Réalisé 2025



FLASHER LE QR CODE
Pour consulter le budget complet



ASSOCIATIONS, BÉNÉVOLES, HABITANTS ET MUNICIPALITÉ CONTRIBUENT ENSEMBLE À CETTE DYNAMIQUE LOCALE

Ces derniers mois, la vie bagnolaïse a une nouvelle fois été **rythmée par de nombreux rendez-vous festifs, culturels et conviviaux.**



Premier rassemblement de voitures anciennes et soirée disco organisés par l'association **Bienveillance Bagnolaïse**.

Festi'Pâques organisée par l'association **Festi'Kids**.

Inauguration après travaux de la **Médiathèque du Foyer Rural**.



Fête de la musique sur la Place de la Mairie.



Le Marché d'Antan organisé par l'association **Bagnols Animation Tourisme (BAT)**



Le temps d'une journée, les rues du village ont replongé dans l'ambiance d'autrefois.

Artisans, producteurs, exposants et Bagnolais costumés ont fait revivre les traditions d'antan, entre savoir-faire d'hier, scènes de vie d'époque et saveurs du terroir.

Une belle manifestation **rendue possible grâce à l'implication des bénévoles, des associations, des exposants et des nombreux visiteurs** venus partager ce moment convivial.





Le parcours musical « L'Amour de moy », entre la Mairie et l'église Saint-Antonin, a offert aux participants une expérience musicale pleine d'émotions.

Les voix de La Camerata Vocale, dirigée par Adèle Pons, ont résonné dans les ruelles du village au fil d'un programme de chants traditionnels interprétés a cappella, dans une atmosphère intimiste et conviviale.

Un rendez-vous culturel, mêlant patrimoine et musique.



Le 41^e Festival Francis Poulenc s'est une nouvelle fois tenu dans notre village, proposant aux habitants et visiteurs un rendez-vous musical autour de la musique classique et du patrimoine local.

Organisé par le Comité d'Action Culturelle.

Labellisé « Évènement Culture » par la Communauté de Communes du Pays de Fayence.



La **société de chasse bagnolaïse** s'est mobilisée pour nettoyer 650 kg de dépôts sauvages.

À l'occasion de la **4^e édition de Nettoyons le Sud**, organisée par la Région Sud, une trentaine de bénévoles, élus et membres de la Réserve Communale de Sécurité Civile se sont mobilisés pour nettoyer plusieurs secteurs de la commune.

En seulement **deux heures, près de 130 kg de déchets ont été ramassés** sur le chemin de Saint-Denis et ses environs, du Relais Provençal au Pont Neuf, ainsi qu'aux abords de la table d'orientation.

Une belle mobilisation citoyenne qui rappelle l'importance de préserver notre cadre de vie.



UN PROJET HÉRITÉ

Vous vous posez des questions quant à cette grue que nous apercevons au loin dans la plaine.

Oui, le chantier de construction du centre aéré (CLSH) reprend !

Dans ce dossier récurrent qui fait parler et couler beaucoup d'encre, nous n'allons pas tourner le dos à nos responsabilités. Nous allons vous donner des réponses et rendre à César ce qui est à César.

Le 04 décembre 2025, l'ancien Maire, M. BOUCHARD a donné son feu vert au début des travaux de construction du CLSH et en ce sens, il a **engagé la responsabilité de la commune en notifiant le marché pour un montant de 4 236 565€**, maîtrise d'œuvre comprise.

Le démarrage de la phase des travaux a, quant à lui, **été signé le 10 février 2026** soit un mois et cinq jours avant les élections municipales de mars 2026.

A cela, il ne faut pas omettre les investissements déjà réalisés pour la création de la micro-station d'épuration, des stationnements et des voies de circulation pour plus de 500 000€.



DES DÉCISIONS ASSUMÉES

En mars 2026, nous avons été installés à la mairie par les électeurs et dès sa nomination, M. le Maire, Jérôme SAILLET a acté par sa première décision, la suspension des travaux.

Avec son équipe, commence alors un long travail d'étude durant lequel est mis en parallèle l'arrêt définitif du projet ou sa continuité, en prenant en compte les intérêts et les besoins des bagnolais.

Se sont enchaînées, **les consultations d'experts, d'un cabinet d'avocats spécialisé, du maître d'œuvre et des entreprises concernées.**

A l'issue des consultations et compte tenu des **indemnités de dédommagement dépassant le million d'euros** qu'il aurait fallu verser aux entreprises dans le cadre des accords signés, des travaux engagés et des commandes déjà actées, afin de préserver l'intérêt notamment financier de notre commune, M. le Maire Jérôme SAILLET a décidé, conjointement avec son équipe de poursuivre le chantier en lui apportant d'importantes modifications.

Malheureusement, les travaux, notamment de fondation déjà engagés, ne nous ont pas permis de rapprocher le CLSH mais les modifications apportées vont dans le sens des enfants qui bénéficieront bien d'un **centre aéré courant 2027** et vont également, dans le sens de la collectivité afin de donner plus de polyvalence à cette installation.

La commune, les associations, les habitants pourront ainsi bénéficier d'une **salle polyvalente spacieuse et moderne qui pourra être mise au profit de manifestations festives, de spectacles ou autres activités à définir.**

Il nous restera encore à traiter le sujet de la MTL qui, dans le projet initial avait été délaissée et qui demande une importante restructuration.

La logique comptable étant toujours notre priorité, il apparaît évident que les comptes de la commune seront immanquablement impactés par ce projet qui, nous le rappelons, n'est pas de notre décision, ni de notre initiative.

Depuis le mois de mars 2026, nous avons également travaillé avec un cabinet d'audit sur les comptes de notre commune et le couperet est tombé !

Le CLSH coûtera cher en investissement comme en fonctionnement et il nous faudra trouver les ressources pour financer ce projet, maintenir le fonctionnement quotidien de notre commune et investir pour d'autres projets nécessaires pour que Bagnols vive.

Il ne faut pas se voiler la face, l'héritage de la mandature précédente sera lourd.

Compte tenu de l'inflation galopante, des coûts de l'énergie, des charges en personnel et autres, nous ne pourrions réduire nos dépenses courantes de fonctionnement. Cela a été confirmé et imposé par les chiffres de l'audit financier réalisé.

Nos choix pour l'avenir seront limités et l'impact important de ce CLSH sur nos finances se traduira par une réduction de nos investissements mais aussi et surtout, ne nous laissera pas d'autre option que d'augmenter la fiscalité locale.



INCIVILITÉS : UN COÛT BIEN RÉEL POUR NOTRE COMMUNE

Les incivilités ont des conséquences concrètes sur le budget communal.

			
Sacs pour déjections canines	Aérosols pour nettoyer les graffitis	Dégradation parking et véhicule Police	Incendie du Plateau Sainte-Anne
1 500 €	300 €	1 800 €	2 000 €
Coût annuel estimé pour la commune	Produits et main d'œuvre	Réparations et remplacement	Intervention et réparations

Au-delà de ces coûts, ce sont également de nombreuses heures de travail des agents des services techniques qui sont mobilisées pour réparer, nettoyer et sécuriser les lieux, au détriment d'autres missions utiles à tous.

Respecter notre cadre de vie, c'est aussi préserver les moyens de la commune pour des projets et des services bénéficiant à l'ensemble des Bagnolais.

LA MUNICIPALITÉ S'ENGAGE

Le 7 juillet 2026, la Municipalité a présenté au Conseil municipal une délibération visant à instaurer, **en complément de l'amende légale prévue à cet effet, un forfait correspondant aux frais engagés par la commune pour réparer et nettoyer le résultat des incivilités.**

Pour en savoir plus sur la délibération, scannez le QR Code ci-dessous.



FERMETURE MAIRES ET CITOYENS

Pourquoi l'ancienne application a-t-elle été arrêtée ?

L'application Maires et Citoyens a été arrêtée le 18 juin, à l'issue du contrat conclu avec l'ancien prestataire. Afin d'éviter des coûts supplémentaires et de concentrer les moyens de la commune sur un outil plus performant, la Municipalité a fait le choix de ne pas renouveler ce service et de préparer une nouvelle solution.

Cette période de transition ne change rien à l'accès aux services municipaux. **Pour toute question, demande d'information ou signalement, vous pouvez continuer à contacter la mairie :**

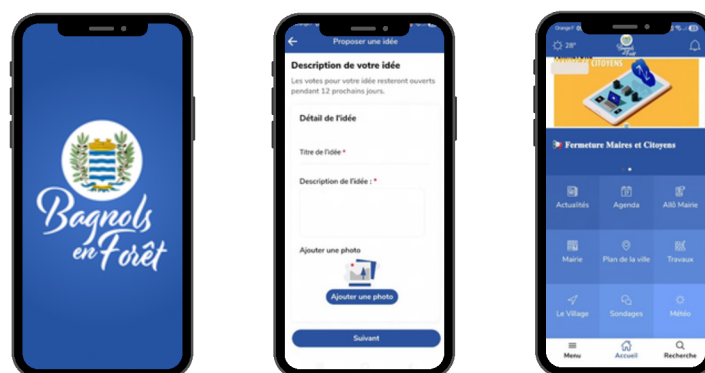
- par courriel à mairie@bagnolsenforet.fr ;
- par téléphone ;
- via le formulaire « Contactez-nous » sur le site internet de la commune ;
- ou sur les réseaux sociaux officiels.

DES FONCTIONNALITÉS NOUVELLES POUR FACILITER VOTRE QUOTIDIEN

Une application plus accessible et plus pratique.

La future application sera disponible gratuitement sur Android et iPhone.

Aucune création de compte ne sera nécessaire pour accéder aux informations. Habitants, résidents secondaires ou visiteurs pourront ainsi retrouver facilement l'ensemble des informations qui étaient présentes sur l'ancienne application, et bien plus encore.



Cette nouvelle application ne se limite pas à une simple évolution graphique. Elle intègre de nouveaux outils pour renforcer le lien dans notre collectivité :

Une interface modernisée : plus claire et intuitive, elle a été conçue pour être facile à utiliser par tous.

Un espace de participation citoyenne : chacun pourra partager des idées, participer à certaines consultations et contribuer aux réflexions sur les projets communaux.

Un module « Allô Mairie » : un outil simple permettra de signaler un problème rencontré dans l'espace public (voirie, éclairage, propreté, mobilier urbain...).

Des parcours de découverte de notre territoire : patrimoine, histoire et points d'intérêt de notre village pourront être découverts directement depuis votre smartphone.

Des notifications et alertes en temps réel.

UN LANCEMENT IMMINENT

Les équipes municipales travaillent actuellement sur les derniers développements et les phases de test avant la mise en ligne. **La première version Android est prévue durant l'été. La version iPhone suivra après validation par les équipes Apple**, dont les procédures de contrôle nécessitent un délai supplémentaire.

TRIBUNE D'EXPRESSION DES ÉLUS D'OPPOSITION

La tribune est publiée telle qu'elle nous a été transmise.

Liste d'opposition « Ensemble vers un avenir serein »

Bagnolaises, Bagnolais,

Vous lisez le premier bulletin publié par l'équipe municipale que vous avez désignée lors des élections, le 15 mars dernier, pour conduire le devenir de notre Commune.

Une volonté de changement s'est exprimée dans les urnes. Dont acte. Néanmoins, notre présence au Conseil municipal atteste qu'une partie des électeurs, séduite par notre programme a choisi de nous renouveler sa confiance, reconnaissant la qualité du travail engagé durant le précédent mandat.

Pour faire entendre ces voix, nous siégerons donc avec le souci constant de défendre certaines valeurs qui nous rassemblent, et de veiller à leur préservation.

Dès aujourd'hui, des défis majeurs nous attendent en vue de préserver l'habitabilité ainsi que la qualité et l'authenticité de notre territoire. Une vision sur le temps long est nécessaire : une vision responsable, capable d'identifier les enjeux à prioriser pour notre communauté, une vision consciente de l'urgence nécessaire de prendre soin du vivant, de la santé et de la sécurité des populations.

Lors de chaque conseil municipal, forts de l'expérience acquise dans la conduite des affaires de la Commune, nous ferons preuve de vigilance et ne manquerons pas de vous tenir informés sur les raisons d'éventuels désaccords et les potentielles conséquences des décisions prises par la majorité.

Nous restons à votre écoute et vous invitons à nous faire part de vos questionnements, de vos réflexions ou de vos propositions aux adresses mél suivantes :



René BOUCHARD (Maire – 2020/2026) r.bouchard@bagnolsenforet.fr
Jérôme ZORZUT (Adjoint à la sécurité/forêt – 2020/2026) j.zorzut@bagnolsenforet.fr
Pascal GRAFF (Adjoint à l'urbanisme – 2020/2026) p.graff@bagnolsenforet.fr

Bien cordialement.

Les élus d'opposition de la liste « Ensemble vers un avenir serein ».

« Ça y est, le changement est à présent amorcé et nous poursuivons avec pugnacité la mission que vous nous avez confiée, pour que Bagnols retrouve sa fierté et son identité. »



Denis Coutin

3^e Adjoint
Finances et affaires sociales



ETAT CIVIL

LES NAISSANCES 2025/2026

Autorisation de diffusion donnée avant le 01/07/26

JOBERT Kataleya - 15/01/25
CASI Murphy, Isabelle - 11/03/2025
CHIAPELLI DE COSTER Charline, Eloise - 13/03/2025
CRUZ LANGLET Estéban, Antoine, Daniel - 17/05/2025
DUPUIS Léonie, Loanne, Héloïse - 06/06/2025
CROSIER Aubin - 06/06/2025

CASTILLO Maho - 23/10/2025
TERRIAT Kaïs, Sameh - 16/12/2025
BIENAIMÉ Alba, Carmen, Jeanne - Line 20/01/2026
BLONDY Willow, Lenny, Noé - 04/03/2026
MATHIEU Mélody, Jeanne, Chloé - 04/05/2026



LES MARIAGES 2025/2026

Autorisation de diffusion donnée avant le 01/07/26

RHIM Christophe et DELCROIX Marlène - 15/03/2025
JOBERT Jessy et DESIMONE-GUETROT Jessika - 14/05/2025
RANOROSONA Benjamin et PICO Nina - 25/07/2025
SOUPIZON Alexis et LEQUEUX Valentine - 26/07/2025
MONTSAILLIER Olivier et HEYNRAET Virginie - 06/09/2025
MARALDO Nicolas et ELISÉE Justine - 24/04/2026
FOUREAU Romain et CASAS Julia - 15/05/2026
LERGLANTIER Alexandre et PORLIER-PAGNON Aurélie - 16/05/2026
COHEN Bérenice et AZAZ Mehdi - 23/05/2026



LES DÉCÈS 2025/2026

Autorisation de diffusion donnée avant le 01/07/26

DUMONT William, Claude - 23/04/2025
COLLET Georges, Edouard, Robert, Camille - 17/05/2025
MACZKA Erwin, Charles - 12/12/2025
LACOMME Jacques, Fabien, Michel, Jean - 11/01/2026
GOUARIN Jeannot - 04/03/2026
MAURER Gérard - 04/03/2026
LE BIHAN Marc, Pierre, Marie - 09/06/2026



LES VISAGES DE VOTRE COMMUNE

LES SOURIRES DE LA MAIRIE

Derrière la porte de la mairie, ce sont souvent elles que vous rencontrez.

Premier contact, elles jouent un rôle clé dans la relation entre la commune et les administrés.

Carole et Albane assurent chaque jour l'accueil du public et accompagnent les administrés dans leurs démarches avec sourire, écoute et disponibilité.

Leurs missions au quotidien

- Accueillir et orienter les habitants
- Répondre aux appels téléphoniques
- Gérer les demandes d'état civil
- Informer sur les démarches administratives
- Mettre en relation avec les différents services municipaux



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le service assure **chaque année** le traitement de **6 000 demandes**.

- 2 300 administrés accueillis en mairie
- 3 650 appels téléphoniques traités
- 190 courriers reçus
- 60 inscriptions scolaires
- 34 naissances enregistrées
- 28 mariages célébrés
- 28 décès enregistrés
- 11 PACS
- 38 jeunes recensés
- 7 inhumations et 4 dépôts d'urnes

